



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Schéma directeur de transition écologique du Crous de Strasbourg



2024-2028



[crous-strasbourg.fr](https://crous-strasbourg.fr)

# SOMMAIRE

## **SCHÉMA DIRECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU CROUS DE STRASBOURG 2024-2028 p. 3**

### **AXE 1 - MIEUX MANGER PROPOSER UNE ALIMENTATION SAINES DANS UN CADRE SOUTENABLE p. 6**

Instituer un jour 100 % végétarien p. 8

Généraliser la démarche « Mon Restau Responsable » p. 9

Lutter contre le gaspillage alimentaire p. 11

Réduire l'usage du plastique en restauration p. 13

### **AXE 2 - HABITER CONCEVOIR ET EXPLOITER DES BÂTIMENTS ÉCO-PERFORMANTS p. 16**

Mesurer et maîtriser les consommations d'eau et d'énergie p. 18

Accroître les performances énergétiques du parc immobilier p. 20

Trier les déchets des étudiants logés à la source et les valoriser p. 21

Favoriser le réemploi p. 23

### **AXE 3 - SE DÉPLACER RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES DÉPLACEMENTS DES AGENTS COMME DES USAGERS p. 24**

Promouvoir les mobilités douces chez les agents p.26

Promouvoir les mobilités douces chez les usagers p.28

### **AXE 4 - COMMUNIQUER ET ORGANISER TRAVAILLER ENSEMBLE EN MAÎTRISANT LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT p. 30**

Mettre en œuvre une stratégie de communication écoresponsable p. 32

Organiser des événements écoresponsables p. 33

Agir sur le numérique p. 34

# Schéma directeur de transition écologique du Crous de Strasbourg 2024-2028

Le Crous de Strasbourg est, de longue date, engagé dans des actions qui visent à limiter les impacts de son activité sur les ressources de la planète: politique de rénovation thermique des bâtiments, valorisation des bio-déchets dans les restaurants, mise en place d'un système de box en verre pour la vente à emporter ou encore proposition d'un plat végétarien à tous les services dans tous les restaurants universitaires de l'académie.

Le contexte international, national et local, tout comme les engagements pris par la France – réduction des émissions de gaz à effet de serre de 22 % en 2027 par rapport à 2022 (soit -5 % par an) et neutralité carbone en 2050 – nous imposent d'être encore plus ambitieux. C'est la raison pour laquelle le Crous de Strasbourg s'est engagé dans une véritable stratégie de transition écologique, plus globale et mieux partagée, qui lui permettra de continuer à réduire son empreinte environnementale, qu'il s'agisse de la consommation des ressources, de la production des déchets ou encore des atteintes à la biodiversité.

Le schéma directeur de transition écologique du Crous de Strasbourg 2024-2028, soumis au conseil d'administration de décembre 2023, marque ainsi une nouvelle étape pour l'établissement:

- par le caractère collectif des objectifs, déclinés en actions concrètes, quantifiables et inscrites dans le temps;
- par l'ambition des actions portées.

## LA DÉMARCHE

Le schéma directeur de transition écologique 2024-2028 du Crous de Strasbourg est le fruit d'un travail collaboratif, porté par la direction générale avec l'appui du chargé de mission Développement durable.

Après sa participation en janvier 2023 à des ateliers « fresque du climat », permettant de partager le diagnostic

et les enjeux, chaque responsable de service a été chargé d'analyser, avec des représentants des différents métiers composant son équipe, l'impact de son activité sur la planète et de proposer des actions permettant de le réduire. L'accompagnement des usagers comme celui des agents dans la mise en œuvre de cette démarche a été au cœur des réflexions. Les propositions, nourries par l'analyse des bilans annuels des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Crous de Strasbourg réalisés avec le soutien de la mission d'appui à la transition écologique du Crous, la stratégie nationale de transition écologique portée à l'échelle du réseau des

Crous ainsi que par les contributions des partenaires, étudiants et établissements ont ensuite été mis en commun lors d'un séminaire de travail en juillet 2023.



Le Crous a en outre travaillé à décliner, à l'échelle de l'établissement, les 15 engagements qui composent le plan « services publics écoresponsables », défini par la Première ministre sous la bannière « France Nation Verte » dans sa circulaire n° 6425/SG du 21 novembre 2023.

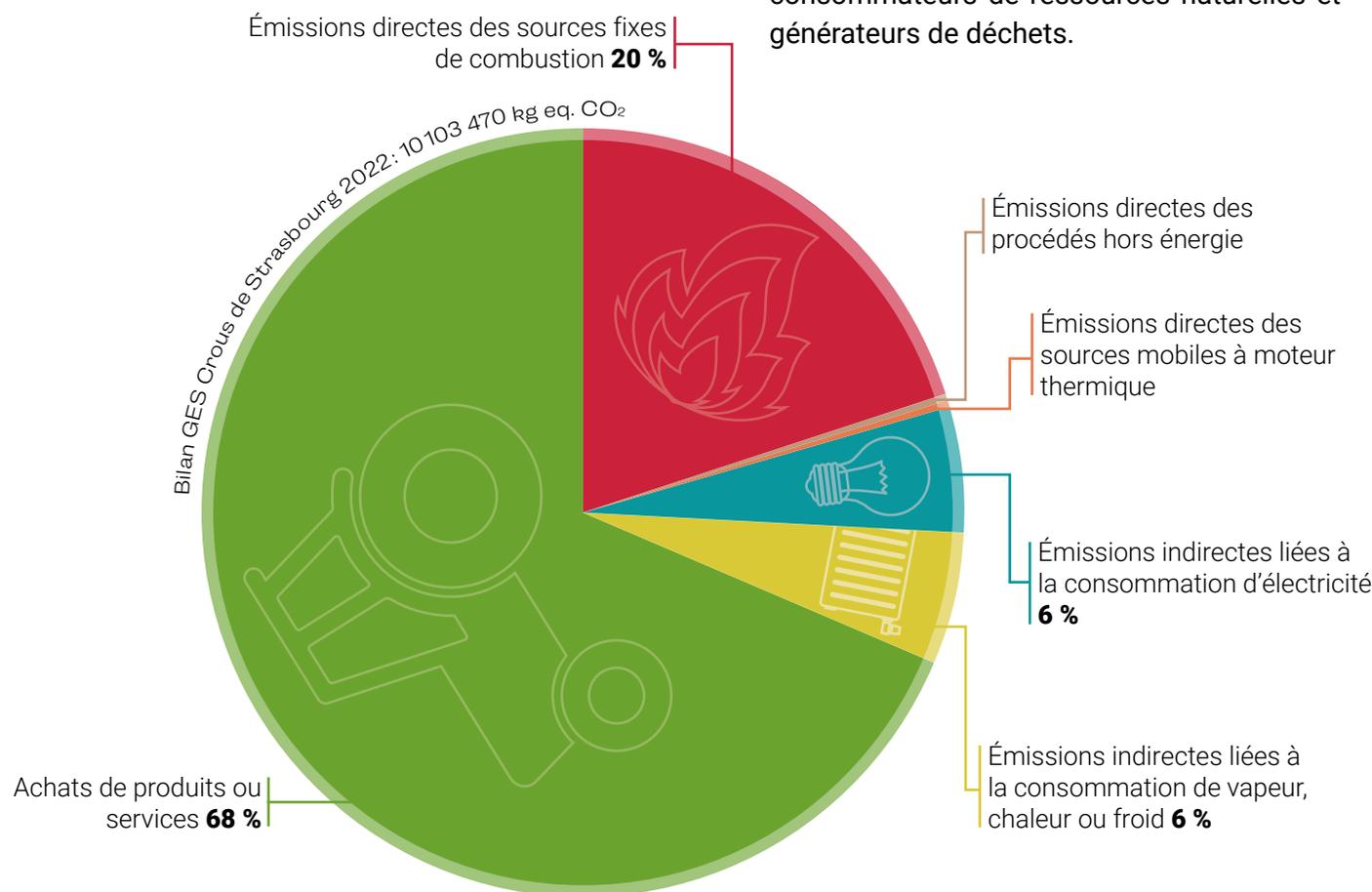
La feuille de route 2024-2028 du Crous de Strasbourg qui en résulte a été soumise au conseil d'administration du 12 décembre 2023. La démarche ne s'arrête toutefois pas avec ce vote. Elle a au contraire vocation à se poursuivre et s'amplifier, pendant toute la durée de vie du schéma, qui doit s'entendre comme un processus de transformation continue et non un point d'arrivée. Un comité de suivi, composé de représentants des différents métiers, sera ainsi chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du schéma à partir d'indicateurs quantifiables. Chaque année, un point d'étape et un plan d'actions actualisé seront soumis au conseil d'administration. Dans ce cadre, l'évolution du bilan annuel des émissions de gaz à effet de serre constituera l'indicateur global permettant d'évaluer le respect de la stratégie de décarbonation poursuivie par le Crous. Un logo sera spécialement créé pour identifier les actions réalisées dans le cadre du schéma directeur.

L'accompagnement, l'amplification et finalement la réussite de cette transition passent

également par le renforcement des partenariats avec les acteurs du territoire alsacien: partenariats institutionnels avec les établissements d'enseignement supérieur mais aussi les collectivités territoriales et leurs émanations, et partenariats associatifs.

## LES AXES DU SCHÉMA DIRECTEUR

Les impacts des activités du Crous sur la planète sont d'ordre divers: consommation des ressources naturelles, en particulier l'eau et l'énergie; création de déchets, dont la mauvaise gestion est susceptible d'avoir des répercussions sur la biodiversité et la santé; achat de biens et services eux-mêmes consommateurs de ressources naturelles et générateurs de déchets.



La stratégie de transition écologique du Crous de Strasbourg, déclinée par type d'activité, prend en considération chacune de ces dimensions. Elle intègre le nécessaire accompagnement des agents du Crous dans les évolutions qu'elle acte, ainsi que celle des usagers.

L'objectif de ce schéma directeur n'est pas l'exhaustivité, mais la mobilisation de tous et toutes autour d'actions fortes. Celles-ci seront soutenues par une politique de formation volontariste, enrichie d'un axe « transition écologique » qui comportera, outre des actions de sensibilisation transversales, des formations métiers spécialisées, adaptées aux différents métiers du Crous.

La durée du schéma est de cinq ans. Certaines actions nécessitent ce délai pour être entièrement mises en place, d'autres pourront être déployées plus rapidement. Dans tous les cas, la revue annuelle de la stratégie et des résultats obtenus permettront d'ajuster et compléter le plan d'actions, en particulier sur les dernières années d'exécution du schéma.





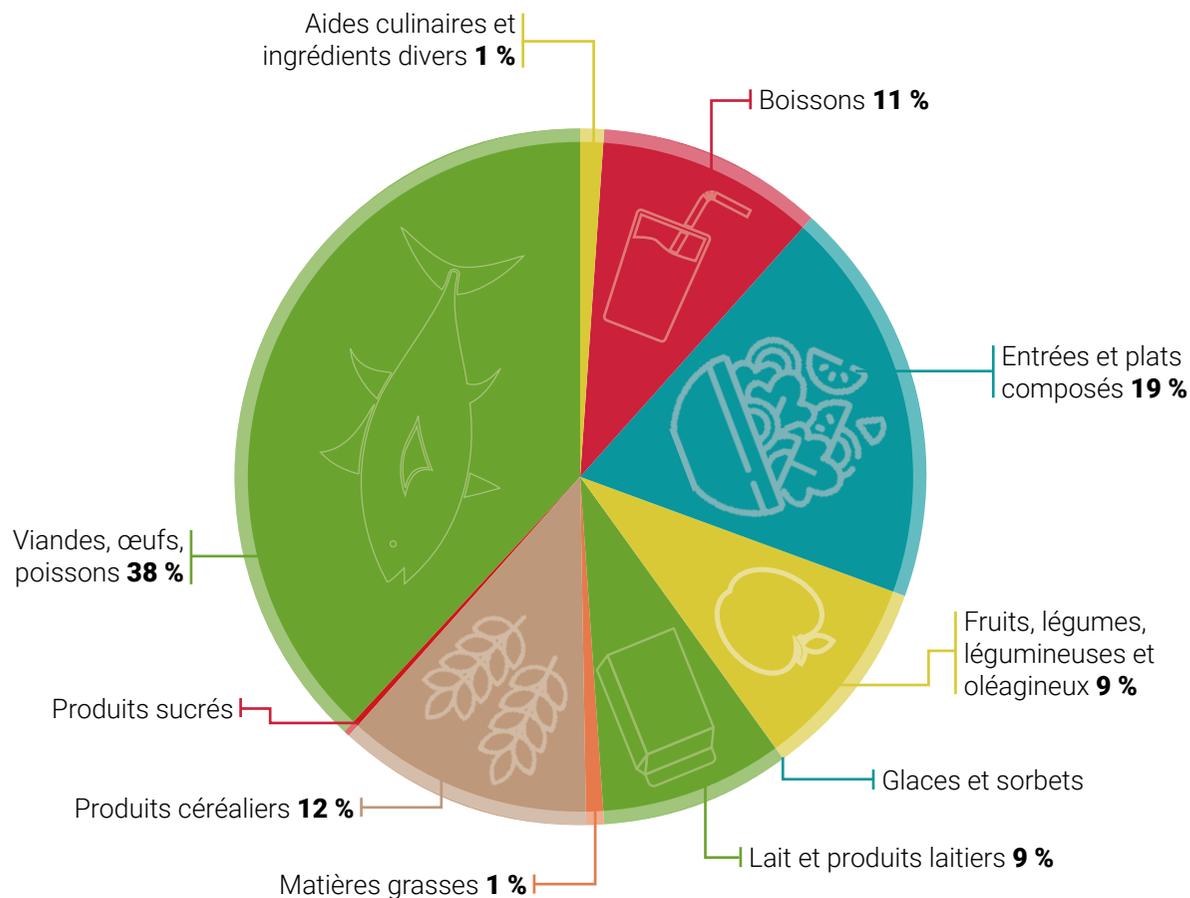
AXE 1

# Mieux manger

Proposer une alimentation  
saine dans un cadre soutenable

En 2022, le Crous de Strasbourg a servi plus d'1,4 million de repas. Or la restauration est une activité fortement consommatrice de ressources et émettrice, en fonction de la composition des menus, de gaz à effet de serre. L'accès à une alimentation saine est par ailleurs déterminant pour la santé des étudiantes, étudiants et agents qui ont recours aux services du Crous.

Cet axe est prioritaire dans la stratégie de transition écologique du Crous, au vu de la part que représentent les achats alimentaires dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre du Crous de Strasbourg (68 %). « Mieux se nourrir » constitue également l'un des axes du plan interministériel « services publics écoresponsables », décliné autour de trois actions: renforcer l'offre végétarienne, développer les approvisionnements en produits durables et de qualité, réduire le gaspillage alimentaire.



Focus sur les émissions de GES liées aux achats de denrées alimentaires - 2022

# Instituer un jour 100 % végétarien

## → OBJECTIF

Diminuer les gaz à effet de serre (GES) dans l'alimentation

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Un choix végétarien est déjà proposé tous les jours à tous les services et dans tous les points de vente.

## Q DESCRIPTION DE L'ACTION À MENER

La viande, en particulier celle de bœuf, contribue fortement à la production de GES.

Remplacer une partie des protéines animales par des protéines végétales diminuera la quantité de GES émise par la restauration à repas constant.

- Proposer dans les Restos U' une journée par semaine avec des menus sans viande ni poisson.
- Enrichir le catalogue de recettes et former les équipes.

## ☰ CADRE D'ACTION

### Objectifs nationaux

Obligation d'une offre quotidienne de repas végétarien dans la restauration collective: article L. 230-5-6 du code rural et de la pêche maritime.

### Stratégie du réseau des Crous

- Diviser par 2 la consommation de viande d'ici 2050.
- Atteindre un taux de prise des repas végétariens de 30 % en 2025 et 50 % en 2030.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Quantité de GES par repas.
- Taux de prise des plats végétariens.
- Suivi de la fréquentation pour le jour végétarien.

# Généraliser la démarche « Mon Restau Responsable » 1/2

## → OBJECTIF

Engager l'ensemble des Restos U' dans un processus d'amélioration environnementale continue en s'appuyant sur la démarche « Mon Restau Responsable »

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Le Resto U' de l'Esplanade est engagé dans la démarche « Mon Restau Responsable » (MRR) depuis 2018. Cette démarche a permis de mobiliser les équipes du restaurant autour de nombreuses actions dont la composition des menus, la gestion des déchets ou encore l'accueil des convives.

Le Resto U' Esplanade a renouvelé son engagement MRR en 2023. Des ateliers/ cours visant à aider les étudiants dans le domaine de la nutrition sont déjà réalisés.

## Q DESCRIPTION DE L'ACTION À MENER

La démarche MRR est un levier pour atteindre l'ensemble des objectifs réglementaires environnementaux. Elle permet en outre, dans un cadre plus large que la seule transition écologique, de renforcer une démarche qualité centrée sur l'utilisateur.

→ Le Crous de Strasbourg s'engage à généraliser cette démarche à tous les restaurants, dès 2024. Chaque équipe devra, après une analyse fine de son fonctionnement, concevoir et s'engager sur un plan d'actions en travaillant autour de quatre axes : bien-être, assiette responsable, éco-gestes, engagement social et territorial.

## ☰ CADRE D'ACTION

### Stratégie du réseau des Crous

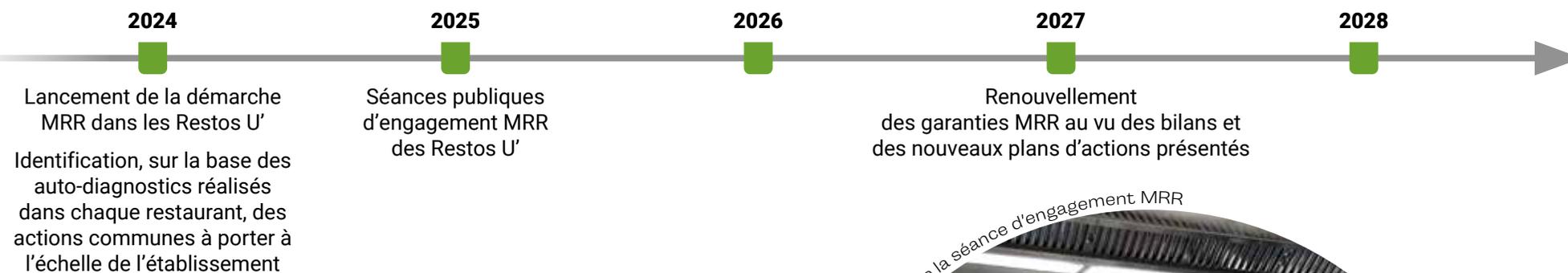
Généraliser la démarche à tous les restaurants Crous d'ici 2025.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Date d'obtention de la garantie.
- Taux de réalisation des actions dans les 2 ans qui suivent la labellisation.

# Généraliser la démarche « Mon Restau Responsable » 2/2

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



Visite de la cuisine du Resto U' Esplanade lors de la séance d'engagement MRR



# Lutter contre le gaspillage alimentaire 1/2

## → OBJECTIF

Diminuer la quantité de déchets alimentaires et valoriser les biodéchets

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Les déchets alimentaires dans le Bas-Rhin sont collectés à part et valorisés depuis 2011. Le gaspillage alimentaire a été analysé au Resto U' de l'Esplanade, dans le cadre de la démarche MRR.

## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Analyser le gaspillage et proposer des actions de diminution :
  - Mesurer le gaspillage des convives et le gaspillage en cuisine en pesant les restes.
  - Proposer des actions suite aux mesures effectuées : ustensiles adaptés, information des usagers, modification des menus en fonction de l'attrait des plats pour réduire les aliments servis et non consommés, meilleure prévision de la fréquentation, ...
  - Impliquer les étudiants dans les Restos U' et à l'extérieur, par exemple par des animations en lien avec le sujet du gaspillage alimentaire ou encore la mise en place de comités d'utilisateurs.
- Assurer une collecte spécifique des déchets alimentaires sur l'ensemble des sites et organiser leur valorisation.

## ☰ CADRE D'ACTION

### Objectifs nationaux

Réduire le gaspillage alimentaire d'ici 2025 de 50 % par rapport au niveau de 2015 (10° de l'art. L. 541-1 du code de l'environnement et article L. 541-15-3 du même code).

Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire.

### Stratégie du réseau des Crous

Réduire le gaspillage alimentaire à 60 g par assiette d'ici 2027 et 40 g par assiette d'ici 2030.

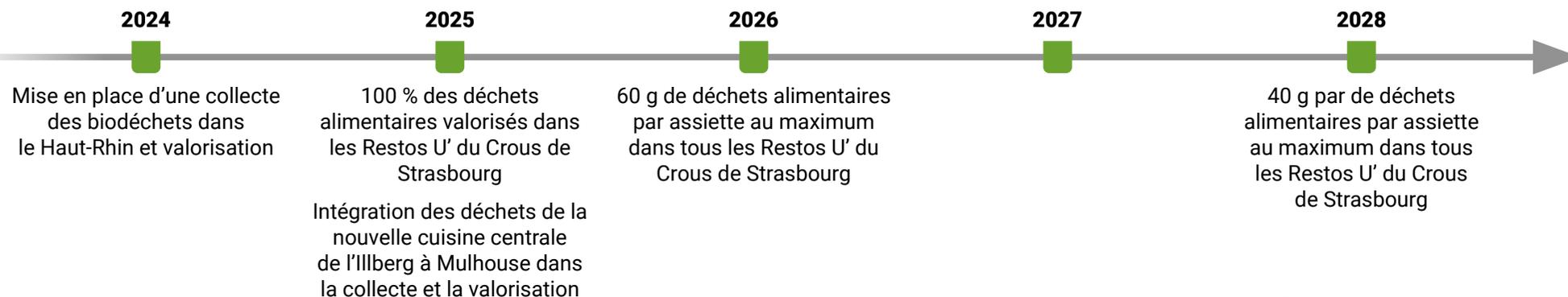
Valoriser 100 % des déchets alimentaires d'ici 2025.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Quantité (en grammes) de déchets alimentaires dans les assiettes.
- Quantité (en grammes) de déchets alimentaires en cuisine.
- Date de mise en place d'une collecte et valorisation des biodéchets dans le Haut-Rhin.

# Lutter contre le gaspillage alimentaire 2/2

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



# Réduire l'usage du plastique en restauration 1/2

## → OBJECTIF

Améliorer le bilan carbone de la restauration en réduisant l'usage du plastique

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Le Crous de Strasbourg propose depuis 2020 des box en verre réutilisables pour la vente de repas à emporter. Des couverts en inox réutilisables (« georgette »), ainsi que des gourdes sont disponibles à la vente dans les cafétérias.

Le Crous continue néanmoins d'utiliser des contenants jetables, certains en plastique, pour la vente à emporter en cafétéria. Des bouteilles en plastique d'eau, jus et sodas sont par ailleurs disponibles à la vente.

## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Mettre fin à la vente d'eau en bouteille plastique dans les Restos U' et cafétérias, y compris dans les formules.
- Veiller à ce que des fontaines à eau soient disponibles pour les étudiants, y compris dans les cafétérias ou à proximité.
- Installer des fontaines à eau dans les espaces de production à destination des agents et équiper les agents de gourdes personnelles.
- Supprimer les contenants à usage unique dans la vente à emporter.

## ☰ CADRE D'ACTION

### Objectifs nationaux

Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et ses décrets d'application: suppression des contenants plastiques à usage unique en 2025.

### Stratégie du réseau des Crous

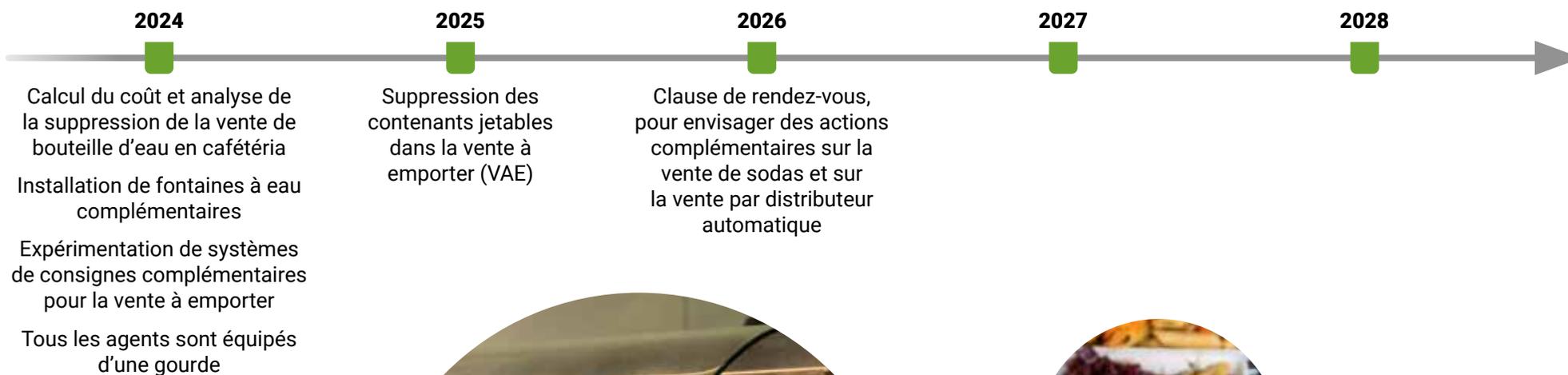
Diminuer de 50 % la vente de bouteille d'eau en plastique d'ici 2030 par rapport à 2019.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de bouteilles d'eau en plastique commandées /vendues.
- Nombre de produits plastiques jetables commandés pour le service en restauration.

# Réduire l'usage du plastique en restauration 2/2

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE





Resto U' Paul Appell, l'Annexe



AXE 2

# Habiter

Concevoir et exploiter des bâtiments éco-performants

Les bâtiments, qu'il s'agisse des résidences, des restaurants ou des locaux abritant des services administratifs, sont fortement consommateurs de ressources naturelles, lors de leur construction et pendant toute la durée de leur exploitation. Il s'agit du 2<sup>e</sup> poste le plus important d'émissions de gaz à effet de serre, après les achats alimentaires.

Le Crous de Strasbourg a adopté en décembre 2022 un plan de sobriété énergétique, avec comme objectif la réduction de 10 % des consommations énergétiques d'ici 2024, en prenant comme année de référence les consommations constatées en 2019. Le schéma directeur prolonge et complète les actions déjà identifiées dans ce plan de sobriété, en intégrant d'autres enjeux tels que la gestion des eaux, l'artificialisation des sols, la gestion des déchets ou encore les matériaux utilisés pour la construction.

Les actions inscrites dans ce volet contribuent à mettre en œuvre l'axe « Mieux gérer les bâtiments de l'État » du plan

d'action « services publics écoresponsables », construit autour de trois actions : mieux suivre les consommations énergétiques des bâtiments, réduire leurs consommations, sensibiliser les agents et former les équipes techniques. Est également concerné l'axe « Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes », par la gestion durable des espaces et la préservation de la ressource en eau.



Resto U' Esplanade



Chambre étudiante, Cité U' Somme

# Mesurer et maîtriser les consommations d'eau et d'énergie 1/2

## → OBJECTIF

Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie dans l'exploitation des bâtiments

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Étudier les usages :
  - Étudier les usages de l'eau, par les agents comme par les usagers, en restauration et en hébergement.
  - Mettre en place des outils de sous-comptage fin des fluides, par bâtiment.
- Rénover et mieux utiliser les équipements :
  - Poursuivre l'installation de dispositifs d'économie d'eau : mousseurs dans les robinets et douches, boutons-poussoirs, chasses d'eau, alimentation uniquement en eau froide des lavabos, remplacement des baignoires par des douches.
  - Poursuivre le remplacement des luminaires anciens par des LED.
  - Intégrer de façon systématique un critère de performance énergétique pour l'achat des équipements des restaurants et résidences.
  - Optimiser la gestion des eaux pluviales dans le cadre des nouveaux projets et des réhabilitations.

→ Modifier les comportements :

- Sensibiliser les agents, en restauration, en hébergement, dans les services administratifs, aux éco-gestes.
- Sensibiliser les usagers, en particulier les étudiants logés, aux éco-gestes.
- Piloter de façon plus fine la gestion du chauffage, en fonction des conditions météorologiques extérieures.

## ☰ CADRE D'ACTION

### Objectifs nationaux

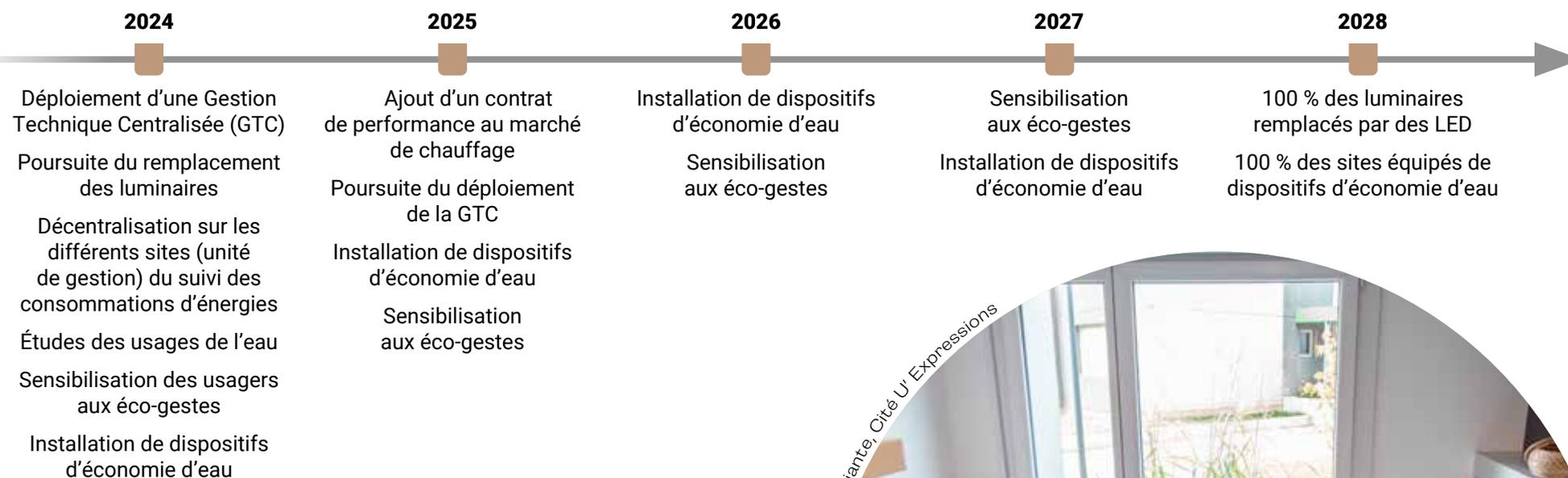
Réduction des consommations énergétiques de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

## 📘 INDICATEURS DE SUIVI

- Consommations générales et individuelles.
- Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées et public ciblé.
- Nombre de douches et de robinets équipés.
- État d'avancement du remplacement des luminaires.

# Mesurer et maîtriser les consommations d'eau et d'énergie 2/2

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



Chambre étudiante, Cité U Expressions



# Accroître les performances énergétiques du parc immobilier

## → OBJECTIF

Diminuer l'empreinte carbone liée à l'exploitation des bâtiments

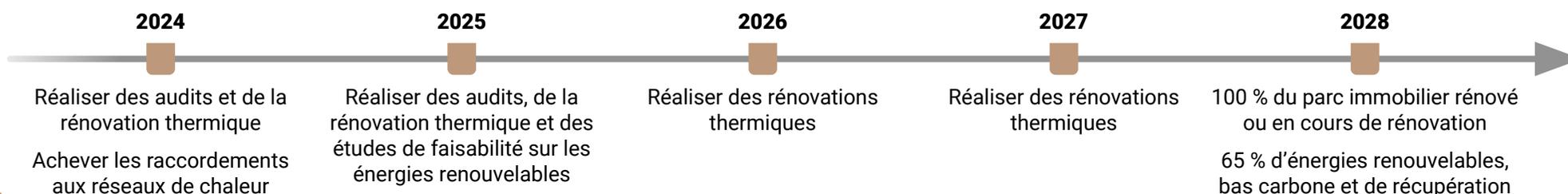
DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Réaliser des audits énergétiques et/ou diagnostics de performance énergétique (DPE) sur l'ensemble du parc immobilier : bâtiments administratifs, restaurants, résidences.
- Utiliser les résultats des audits et/ou DPE pour définir le planning de réalisation des rénovations : isolation thermique extérieure, mise à jour des huisseries, pose de dispositifs anti-chaleur, végétalisation dans le cadre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière.
- Faire appel à des énergies renouvelables et bas carbone.
- Privilégier lors des rénovations et constructions :
  - l'usage de matériaux biosourcés au regard du bilan carbone.
  - le réemploi.

## ☰ CADRE D'ACTION

### Objectifs nationaux

Réduction des consommations énergétiques de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

Achèvement de la rénovation thermique de l'ensemble du patrimoine en 2034.

75 % d'énergies renouvelables, bas carbone et de récupération en 2030.

Zéro artificialisation nette en 2030.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentage des sites ayant fait l'objet d'un audit énergétique, de bâtiments ayant fait l'objet de rénovation thermique ainsi que de parkings rénovés et végétalisés en l'absence de contraintes.
- Évolution du classement énergétique des bâtiments.

# Trier à la source les déchets des étudiants logés et les valoriser 1/2

## → OBJECTIF

Sensibiliser et rendre les étudiants acteurs du tri des déchets

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Le tri à la source des déchets est déjà pratiqué au niveau de l'hébergement (flux d'ordures ménagères résiduelles sur presque tous les sites, d'emballages/de papier/ de carton/de verre, de vêtements).

Cette pratique doit être élargie au tri des biodéchets dans les studios, les chambres et les cuisines partagées.

## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Élargir le tri des déchets à tous les sites d'hébergement en incluant le tri des biodéchets et leur valorisation. Mettre en place les outils correspondants pour collecter les déchets dans le logement et sur site.
- Informer et former les étudiants au tri en s'appuyant sur des étudiants éco-ambassadeurs.
- Travailler, en lien avec Mulhouse Alsace Agglomération, à la mise en place d'une collecte différenciée du verre aux abords des résidences du Clous.

## ☰ CADRE D'ACTION

### Objectifs nationaux

Article L.541-21-1 du code de l'environnement : obligation de tri à la source des biodéchets.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de sites d'hébergements équipés de système de tri des biodéchets.
- Nombre d'éco-ambassadeurs par résidence.



# Trier à la source les déchets des étudiants logés et les valoriser 2/2

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



# Favoriser le réemploi

## → OBJECTIF

Favoriser le réemploi au sein du Crous et parmi les usagers

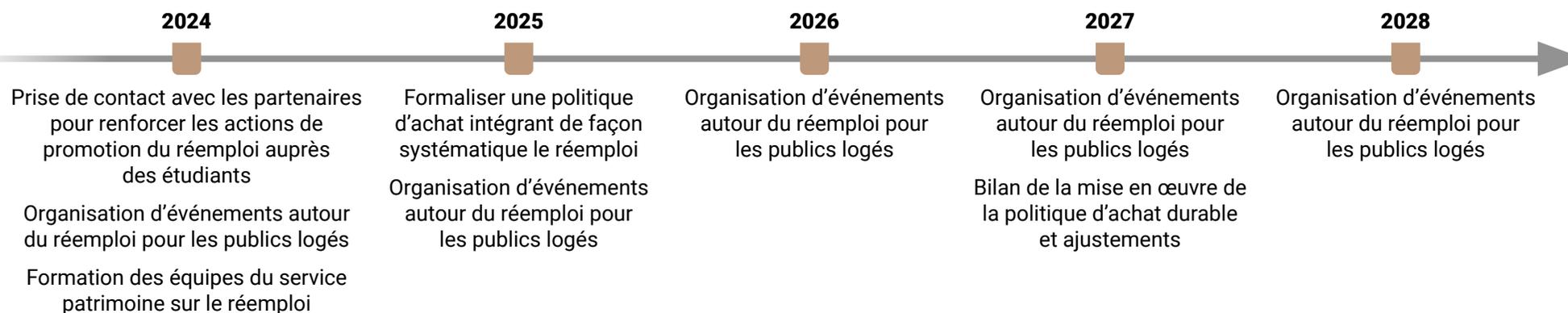
DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



## Q DESCRIPTION DE L'ACTION À MENER

- Privilégier systématiquement les pistes de réemploi interne et externe pour les équipements type mobiliers, véhicules, chaudières, luminaires, tous matériaux, ... avant d'envisager l'acquisition de matériel neuf.
- Donner/céder les matériels en fin de vie (informatique, équipements de cuisine) pour du réemploi.
- Favoriser le réemploi entre étudiants pour l'équipement de leur logement Crous et, plus largement, dans leurs modes de consommation :
  - Mise en place d'espaces de troc dans les résidences.

- Partenariat avec des associations type recycleries/friperies lors des événements de rentrée dans les résidences notamment.
- Mise en place d'animations autour du bricolage, autoréparation.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de résidences dans lesquelles des espaces de troc/ressourceries sont déployés.
- Nombre d'événements de rentrée dans les résidences autour du réemploi.



AXE 3

# Se déplacer

Réduire l'empreinte carbone des déplacements  
des agents comme des usagers

La contribution des moteurs thermiques dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre du Crous de Strasbourg est faible, environ 2 %. Le décompte effectué ne tient toutefois pas compte des déplacements domicile/travail des agents, ni des émissions générées par les déplacements des étudiants. Les actions à mener s'étendent pourtant à la mobilité de tous et toutes : agents et étudiants.

Le Crous peut agir directement sur les déplacements des agents pendant leur temps de travail, en leur donnant les moyens, notamment par les véhicules mis à disposition, de se déplacer en polluant le moins possible.

De nombreuses actions indirectes, par des aides financières, des événements de mobilisation collective ou encore aménagements favorisant les initiatives personnelles en matière de mobilité douces, des agents comme des étudiants, doivent également être envisagées.

Plusieurs mesures du plan national « services publics écoresponsables » concernent l'axe « Mieux se déplacer » : réduire et verdir les déplacements professionnels en développant le distanciel et le report modal ; réduire et compenser les trajets aériens des agents ; verdir la flotte automobile et déployer des points de recharge pour les véhicules électriques. Elles trouvent un relais dans la stratégie du Crous.



# Promouvoir les mobilités douces chez les agents 1/2

## → OBJECTIF

Décarboner les déplacements professionnels des agents

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Le Crous de Strasbourg a procédé au remplacement des véhicules professionnels les plus polluants. Quelques vélos partagés et un service d'auto-partage sont également disponibles pour les agents qui doivent se déplacer dans le cadre de leur journée de travail. Des efforts doivent encore être consentis, en termes d'investissement comme de modifications des habitudes, pour développer une mobilité professionnelle durable.

## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Rénover 100 % de la flotte de véhicules thermiques du Crous d'ici la fin du schéma.
- Redimensionner le parc de véhicules pour mieux l'adapter aux usages : équipements de vélos cargo pour les déplacements courts en remplacement des véhicules thermiques notamment, poids des véhicules, mutualisations.
- Actualiser les règles de prise en charge des déplacements en prenant en compte l'émission de CO<sub>2</sub>.

- Faire la promotion auprès des agents des dispositifs d'accompagnement financier des mobilités douces.
- Mobiliser les agents autour du challenge « Au boulot à vélo ».

## ☰ CADRE D'ACTION

**Objectifs nationaux/Stratégie du réseau des Crous**

Installation de zones à faibles émissions mobilité (ZFE).

Forfait « mobilité durable ».

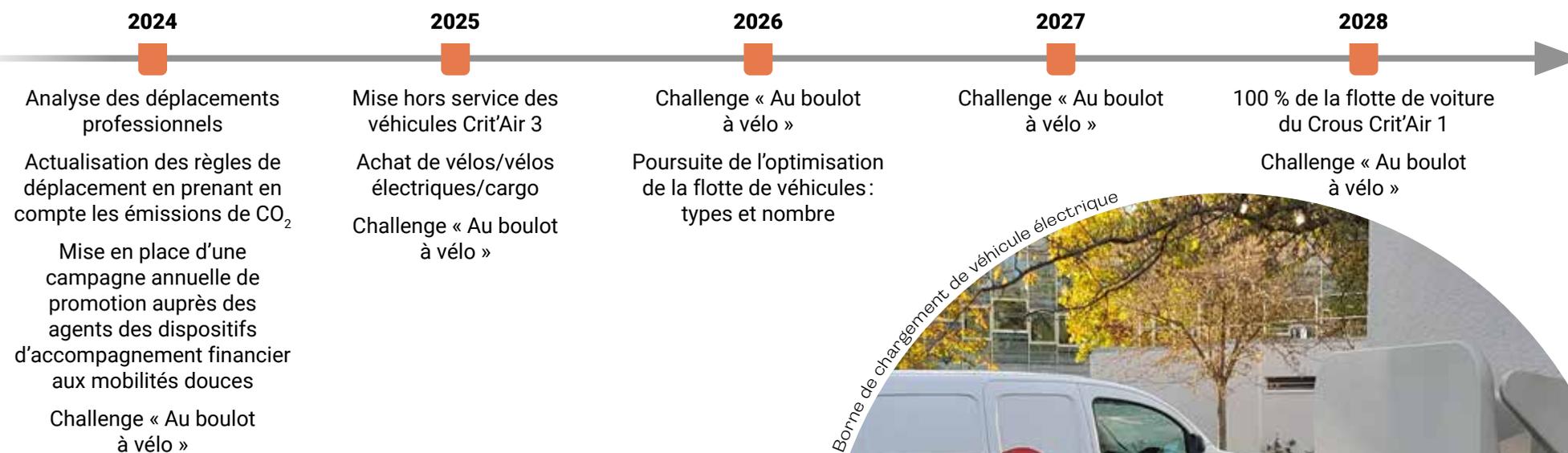
Réduction de 80 % de l'empreinte carbone des déplacements professionnels à horizon 2030.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de vélos/vélos électriques à disposition des agents.
- Classement « Crit'Air » de la flotte de véhicules du Crous.
- Émission de GES (hors transports en commun).
- Suivi des consommations de carburant.

# Promouvoir les mobilités douces chez les agents 2/2

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



Borne de chargement de véhicule électrique



# Promouvoir les mobilités douces chez les usagers 1/2

## → OBJECTIF

Décarboner les déplacements professionnels des étudiantes et étudiants

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Le Crous propose depuis plusieurs années aux étudiants des ateliers d'auto-réparation de vélos.

Une attention particulière est portée au stationnement vélo dans le cadre des projets de rénovation des résidences.

## ☰ CADRE D'ACTION

**Objectifs nationaux/Stratégie du réseau des Crous**

Installation de zones à faibles émissions mobilité (ZFE).

## i INDICATEURS DE SUIVI

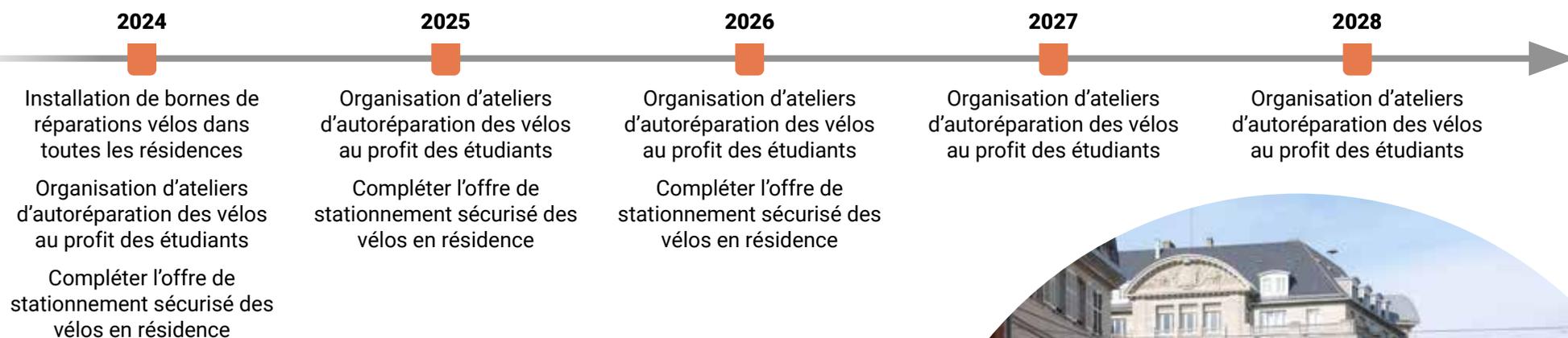
- Nombre d'ateliers organisés et nombre d'étudiants formés dans les ateliers.
- Nombre de sites Crous équipés d'une station d'auto-réparation/gonflage.
- Nombre de stationnements vélo sécurisés rapporté au nombre de logements.

## 🔍 DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Équiper 100 % des résidences de stations de gonflage/autoréparation des vélos.
- Compléter l'offre de stationnement sécurisé des vélos en résidence.
- Promouvoir les mobilités douces dans les événements organisés par le Crous à destination des étudiants.
- Poursuivre l'organisation d'ateliers d'auto-réparation de vélos au profit des étudiants, en particulier les étudiants logés.
- Travailler avec les collectivités territoriales compétentes à des actions partenariales promouvant le recours aux mobilités douces.

# Promouvoir les mobilités douces chez les usagers 2/2

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE





AXE 4

# Communiquer et organiser

Travailler ensemble en maîtrisant les impacts  
sur l'environnement

Horaires  
ouverture  
du lundi  
au vendredi  
11h30 à 13  
18h30 à 2

Crous

RESTAURANT  
UNIVERSITAIRE  
a reçu le label

Crous

RESTAURANT

ASSIETTES  
Vertes

Charte du Label  
ASSIETTES VERTES

Aucune mission du Crous n'est menée à bien sans communication: communication interne, pour les besoins du travail collaboratif entre les agents; communication externe, en direction des étudiants, des autres catégories d'utilisateurs, des partenaires; organisation d'événements divers pour animer la vie étudiante, en résidence, dans les restaurants, sur les campus. Qu'elle soit menée de façon numérique ou en recourant à des impressions papier, la communication a dans tous les cas un impact environnemental non négligeable. La gestion écoresponsable du numérique fait d'ailleurs partie du plan d'action national « services publics écoresponsables » défini par la Première ministre en novembre 2023.

Le Crous organise en outre de nombreux événements à destination des étudiants autour de projets culturels, sportifs, créatifs ou simplement conviviaux. Ces événements ont eux-aussi de nombreux impacts environnementaux: en termes de production de déchets, consommation d'énergie, d'eau et de papier, déplacement des visiteurs, restauration, etc.

Chacun, à l'échelle de sa mission, doit veiller à la sobriété environnementale de son action.

Les leviers d'action sont à la fois structurels, par le choix des équipements, et comportementaux, par l'usage qui en est fait.



# Mettre en œuvre une stratégie de communication responsable

## → OBJECTIF

Intégrer de façon systématique les enjeux de développement durable à la stratégie de communication du Crous, interne comme externe

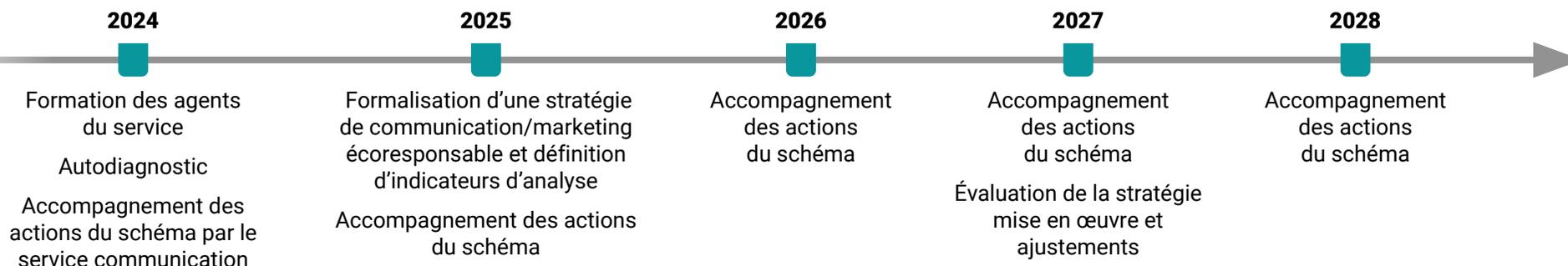
DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Intégrer de façon systématique les impacts environnementaux dans l'analyse de l'adéquation entre le support de communication et le public cible.
- Recourir aux liens de partage / espaces numériques partagés plutôt qu'aux courriels lourds, en cohérence avec les actions visant un usage écoresponsable des outils numériques.
- Former les agents du service communication aux techniques de communication écoresponsables et au nudge marketing.
- Réviser la stratégie de marketing, en hébergement et en restauration, pour l'utiliser comme un levier de transformation des comportements.

→ Accompagner l'ensemble des actions du schéma, auprès des agents, des usagers, des partenaires notamment par la création d'un logo permettant d'identifier les actions relevant du schéma directeur.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'agents du service formés aux techniques de communication écoresponsables.
- Date de formalisation de la stratégie de communication écoresponsable.

# Organiser des événements écoresponsables

## → OBJECTIF

limiter les impacts environnementaux des événements et des manifestations

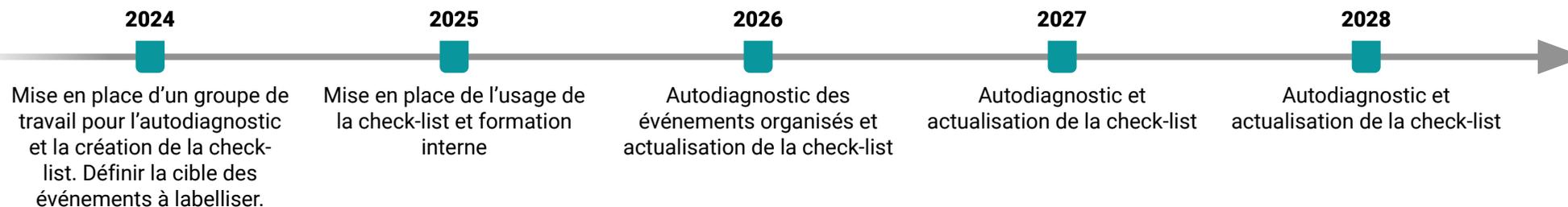
DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE



## + ÉTAT DES LIEUX

Le Crous de Strasbourg organise de nombreux événements, de différente ampleur, à destination des étudiants. Une partie d'entre eux seulement fait l'objet d'une attention particulière en termes d'impacts environnementaux. Les leviers d'actions sont pourtant pour la plupart connus : toilettes sèches sur les événements, mobilier durable, réemploi de signalétique, réalisation de banderole utilisable sur plusieurs années, vaisselles réutilisables, etc.

## Q DESCRIPTION DES ACTIONS À MENER

- Faire l'autodiagnostic des événements organisés et mettre en place une check-list environnementale interne permettant de concevoir des manifestations écoresponsables et incitant les participants à avoir des comportements plus écoresponsables.
- Labelliser les plus gros événements.

## i INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de check-lists mises en œuvre.
- Nombre de labellisation Écomanifestation d'Alsace ou labels équivalents.

# Agir sur le numérique 1/2

## → OBJECTIF

Réduire l'impact carbone de l'utilisation du numérique

DIFFICULTÉ DE RÉALISATION



COÛT DE MISE EN ŒUVRE



## Q DESCRIPTION DE L'ACTION À MENER

### Modifier les comportements

Former les utilisateurs à l'usage de la boîte mail et au partage de dossier pour :

- Faire du ménage numérique, dans les fichiers comme dans les courriels.
- Privilégier l'hébergement de données interne à l'infrastructure.
- Réduire les impressions noir & blanc/couleur.
- Communiquer via l'intranet.
- Dématérialiser les liquidations comptables (DSI, Agence comptable, Budget, UG).

### Intégrer la performance environnementale dans la politique d'équipement

Prendre en compte la durabilité du matériel :

- Privilégier les matériels avec une durée de vie étendue.
- Privilégier les produits labellisés écoresponsables.

→ Dimensionner au plus juste l'acquisition de matériel communiquant :

- Virtualiser les postes téléphoniques.
- Réduire le parc des copieurs multifonctions.
- Réduire le parc d'afficheurs dynamiques.

## ☰ CADRE D'ACTION

Objectifs nationaux/Stratégie du réseau des Crous

Réglementation D3E, matériel recyclé.

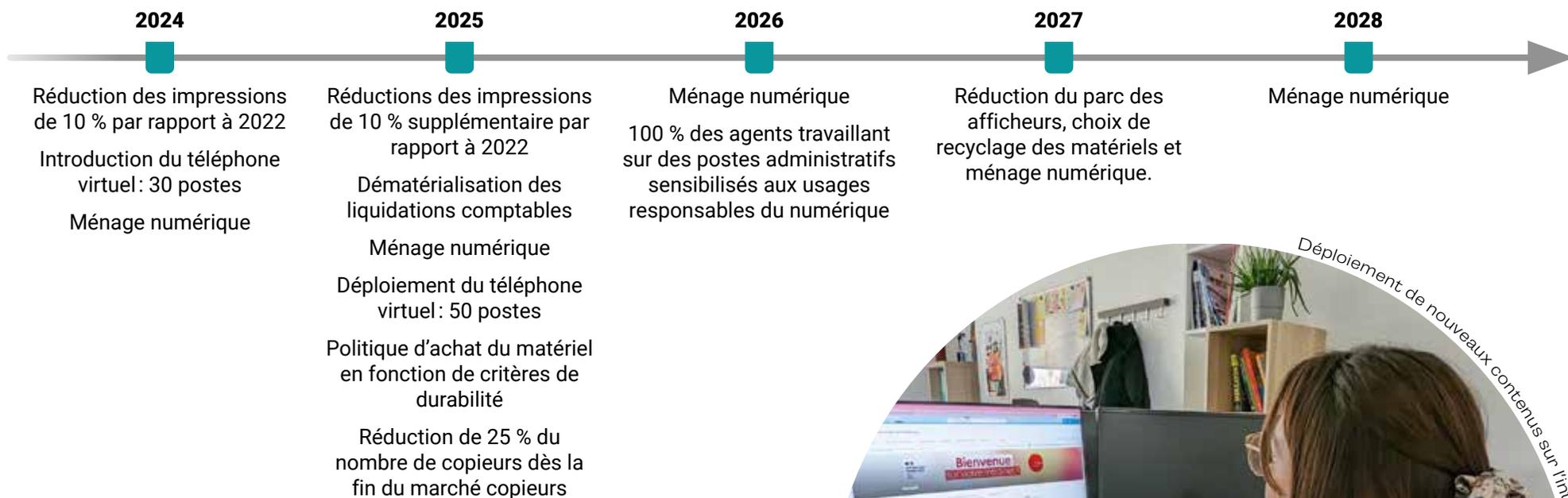
## 📘 INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de copieurs et nombre d'impressions.
- Nombre d'agents sensibilisés aux usages écoresponsables du numérique.
- Avancée de la dématérialisation.
- État du déploiement de la téléphonie virtuel.

# Agir sur le numérique 2/2



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE





**CENTRE RÉGIONAL  
DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
ET SCOLAIRES DE STRASBOURG**

Siège: 1 quai du maire Dietrich  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 21 28 00 - Fax 03 88 21 28 09

**CROUS-STRASBOURG.FR**



Crédit photo:  
Manu Grimm, Crous Strasbourg

